



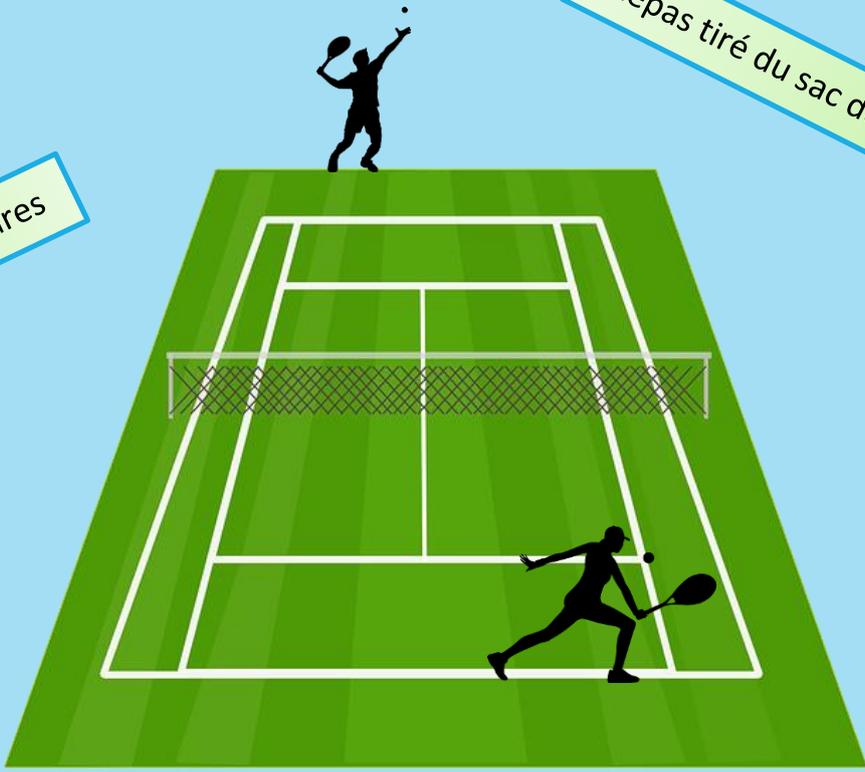
Fédération  
Française  
du Sport  
Adapté  
Saône-  
et-Loire



ATTENTION, SEULEMENT 15 PLACES !!!

Repas tiré du sac de 12h à 13h30

Accueil à 10 heures



Jeux de découverte de 10h30 à 12h

Jeux à points de 13h30 à 15h15

Collation à 15h15 et pot de l'amitié

# Journée « Découverte-loisir du Tennis »

*Mardi 10 septembre à Crissey*

Inscription gratuite pour les participants avec licence annuelle FFSA loisir ou compétition.  
Pour les non détenteurs de licence annuelle FFSA, licence découverte (pour l'événement) : 20 euros



Affaire suivie par Elise GAUTHRIN BOURAGHDA  
Contact : 03-85-94-08-69 ou 06-86-92-94-69

A Chalon-sur-Saône, jeudi 11 juillet 2019

Objet : Journée «Jeux-découverte du tennis» en partenariat avec le Tennis Club de Crissey

Mesdames, Messieurs,

Le Comité Départemental du Sport Adapté 71, avec la collaboration du Tennis Club de Crissey, organise une journée intitulée « Jeux-découverte du Tennis » :

**Mardi 10 septembre 2019, à partir de 10 heures**

**Courts de tennis extérieurs**

**11 Rue des Buissons 71530 CRISSEY**

Afin de permettre une bonne organisation, vous trouverez ci-joint la fiche d'inscription de la rencontre, à retourner **impérativement avant le vendredi 30 août 2019** par mail (sportadapte71@gmail.com) ou à l'adresse suivante :

CDSA 71 Pôle Associatif Paul Langevin,  
2, rue Alphonse Daudet, 71100 CHALON SUR SAONE.

Pour tous renseignements, vous pouvez joindre Elise GAUTHRIN BOURAGHDA (CTF, Agent d'Animation et de Développement), par téléphone au 03.85.94.08.69 et 06.86.92.94.69 ou par mail : sportadapte71@gmail.com.

En espérant vous compter, parmi nous, sur cette rencontre, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations très sportives.

Jean-Maurice MARECHAL  
Président du CDSA 71



## PRESENTATION DE LA RENCONTRE

### 1. Organisation :

Cette rencontre est organisée par le Comité Départemental du Sport Adapté 71 en partenariat avec le Tennis Club de CRISSEY.

### 2. Date et horaires :

Elle aura lieu le **mardi 10 septembre 2019** selon les horaires suivants :

- 10h : Accueil des participants, **vérification des licences et des certificats médicaux de moins d'un an ou de moins de trois ans accompagnés d'un questionnaire de santé rempli et signé**
- 10h30-12h : Jeux de découverte du tennis
- 12h - 13h30 : Repas tiré du sac (les participants apporteront leurs repas)
- 13h30-15h15 : Petits échanges (permettant à ceux qui ne jouent pas de se reposer et d'encourager les autres entre deux parties)
- 15h15 : Fin des activités, goûter pour les participants

**ATTENTION : il n'y a que 15 places pour des raisons de surfaces des terrains**  
⇒ **1ers inscrits, 1ers servis !!!**

### 3. Lieu :

La manifestation se déroulera au :

**Courts de tennis extérieurs – 11 Rue des Buissons  
71530 CRISSEY**



Comité Départemental du Sport Adapté 71  
2, rue Alphonse Daudet – 71100 Chalon-sur-Saône  
Téléphone : 03 85 94 08 69 – Portable : 06 86 92 94 69 – Mail : [sportadapte71@gmail.com](mailto:sportadapte71@gmail.com)  
Délégation du Ministère chargé des Sports, Membre du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF)  
N° Siret 441 246 949 000 32 – Code APE 9312 Z – Association reconnue d'utilité publique par décret du 26 avril 1999 – J.O. du 2 mai 1999

#### 4. Public concerné :

Cette rencontre est organisée pour tous les sportifs licenciés du Sport Adapté, de tous âges, qui souhaitent découvrir le tennis ou participer à une journée de tennis-loisir

#### 5. Activités :

L'après-midi se déroulera sous forme de jeux de découverte du tennis et de petites parties de tennis.

Les jeux se feront sur terrain extérieur. En cas de mauvais temps, un terrain intérieur est disponible.

L'objectif principal est découvrir le tennis avec une approche ludique :

- Amélioration de la motricité, dissociation des ceintures, équilibre
- Amélioration de l'orientation spatiale
- Recherche de sensations kinesthésiques, conscience et contrôle corporel
- Respect des consignes
- Concentration
- Valorisation de la tâche accomplie
- Socialisation, faire des rencontres, échanger...

#### 6. Tenue vestimentaire :

Les établissements s'assureront que les participants soient bien **en tenue de sport** avec chaussures de sport obligatoires (casquette ou chapeau si soleil).

#### 7. Responsable technique :

- Elise GAUTHRIN BOURAGHDA, Conseillère Technique Fédérale, Agent d'Animation et de Développement CDSA 71
- Anthony MELÉ, Educateur Sportif Tennis

#### 8. Responsables généraux :

- Jean-Maurice MARECHAL, Président du CDSA 71, 03 85 41 52 48
- Philippe VIEILLARD, Président du Tennis Club de Crissey

## 9. Participation financière :

Les licenciés 2019-2020 sont dispensés de frais de participation.

ATTENTION !!! Pour les non licenciés, les frais d'inscription ont été fixés à **20 Euros** (frais de la licence découverte, limitée à 2 par an et par sportif accompagné d'un certificat médical daté de moins d'un an).

### POUR INFO :

2 licences découvertes = 40€ pour l'année

Une licence FFSA annuelle = 35€ avec la possibilité de participer à toutes les manifestations prévues.

## 10. Rappel sur les licences :

Les sportifs devront être titulaire **obligatoirement** de leur licence annuelle ou d'une licence découverte, accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive pour pouvoir participer à la rencontre.

Un contrôle des licences ou licences découvertes sera effectué sur place avant le début de la rencontre. Les personnes ne remplissant pas les conditions précitées ne pourront, en aucune manière, participer aux activités.

### Pour information :

Aucune licence ne sera délivrée sur place. Aucune dérogation ne sera accordée.

## 11. Informations médicales concernant l'athlète

Les associations ou établissements s'engagent à remettre les informations médicales (voir fiche en en fin de dossier) sous enveloppes cachetées en cas d'intervention éventuelle d'un médecin.

## Après-midi « Découverte-loisir du tennis »

Mardi 10 septembre 2019

### Fiche d'inscription

A renvoyer impérativement avant le vendredi 30 août 2019

Par mail à l'adresse : [sportadapte71@gmail.com](mailto:sportadapte71@gmail.com)

Ou à l'adresse suivante :

CDSA 71- Pôle Associatif Paul Langevin - 2, rue Alphonse DAUDET  
71100 CHALON-SUR-SAONE

Association ou Établissement :

Adresse : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Responsable du dossier : \_\_\_\_\_

### Inscription des participants :

Pour participer à la rencontre, **une licence FFSA annuelle est obligatoire (loisir ou compétition)**. Les personnes qui ne sont pas encore licenciées peuvent prendre une Licence découverte (20€ limitée à 2 par an et par sportif) valables uniquement sur la journée via le CDSA 71 : pour se faire, cochez la case correspondante dans le tableau ci-dessous.

LC : Licence Compétitive, LNC : Licence Non Compétitive, Licence découverte (1 jour)

Nom Prénom	Date de Naissance	Licence découverte 20 euros	Si sportifs déjà licenciés FFSA N° licence + LC ou LNC



Comité Départemental du Sport Adapté 71

2, rue Alphonse Daudet – 71100 Chalon-sur-Saône

Téléphone : 03 85 94 08 69 – Portable : 06 86 92 94 69 – Mail : [sportadapte71@gmail.com](mailto:sportadapte71@gmail.com)

Délégation du Ministère chargé des Sports, Membre du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF)

N° Siret 441 246 949 000 32 – Code APE 9312 Z – Association reconnue d'utilité publique par décret du 26 avril 1999 – J.O. du 2 mai 1999

## INFORMATIONS MÉDICALES CONCERNANT L'ATHLÈTE

**IMPORTANT : À mettre sous pli cacheté et à remettre au médecin chargé de la couverture médicale de la rencontre ou au médecin appelé en urgence.**

**NB :** Ces renseignements peuvent être nécessaires au médecin en cas d'urgence !

Nom et Prénom de l'athlète :

Date de naissance :

Sexe : masculin  féminin

Association sportive :

Code postal :

### **INFORMATIONS MÉDICALES :**

1/ poids :

Nom du médecin traitant :

2/ type de handicap :

Adresse :

Téléphone :

- Déficience intellectuelle (Q.I)
  - <35
  - 35<QI<55
  - 55<QI<75
  - >75
- Maladie génétique ou chromosomique type
- Trouble délirant type
- Schizophrénie ou trouble schizophrénique type
- Trouble de l'humeur, trouble affectif bipolaire type
- Trouble du comportement, accès d'agitations type
- Anxiété, émotivité, troubles obsessionnels type
- Syndrome dépressif type
- Trouble de l'alimentation type
- Trouble du sommeil type
- Trouble de la personnalité type
- Autisme au syndrome autistique type
- Trouble hyperkinétique, trouble de conduite, tics type
- Autre trouble mental type

3/ déficit sensoriel :

VISUEL : type

Port de lunettes  de lentilles

AUDITIF : type

Appareillage OUI  NON

4/ antécédents médicaux :

- Epilepsie type de crise
- Maladies cardiovasculaires type :
- Asthme, autres affections respiratoires type :
- HTA variation de tension habituelle :
- Trouble de la coagulation type :
- Maladie neurologique type :
- Maladie rénale type :

- Allergies type :
- Affections dermatologiques type :
- Hernies type :
- Prothèses dentaires type :
- Problème orthopédique type :

**5/ antécédents chirurgicaux :**

Types :

**6/ antécédents traumatiques sportifs :**

Types :

**7/ médication en cours :**

Nom des médicaments	Posologie	Heures	Date de prescription

**8/ allergies médicamenteuses connues :**

**9/ Autres types d'allergie :**

**10/ vaccination tétanos :**

Date du dernier rappel :

**11/ régime particulier :**

Diabète : oui  non

Autre type :

**11/ joindre la photocopie :**

De la carte de sécurité sociale

De la mutuelle complémentaire

